

Séance du 02 avril 2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre le Deux Avril à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, M. Henri BEDAT.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	16	22
		Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 0

Étaient présents :

M. BEDAT Henri, Mme BÉZIAT-RICARD Sylvie, Mme BIARNES Karine, Mme CAZENAVE Sandrine, Mme CHAUPRADE Isabelle, M. CONSTANTIN François, M. DARRACQ Nicolas, M. DEHEZ Julien, M. ETIENNE Bernard, Mme HOURQUET Nathalie, M. LAHONTAN Jean-Jacques, M. LARROQUE Claude, M. MARIMPOUY Jean-Gabriel, M. SEIRACQ Michel, M. VILATON Pascal, Mme WLUSEK Pierrette

Procuration(s) :

Mme LAGRASSE Marie-Laure donne pouvoir à Mme BÉZIAT-RICARD Sylvie, Mme LABUXIÈRE Corinne donne pouvoir à M. LARROQUE Claude, M. FOURNET Cyrille donne pouvoir à Mme HOURQUET Nathalie, M. LABAT Benoît donne pouvoir à M. VILATON Pascal, Mme MESPLÈDE Audrey donne pouvoir à M. BEDAT Henri, M. GATUINGT Patrice donne pouvoir à M. SEIRACQ Michel

Date de la convocation
26 mars 2024

Étai(en)t absent(s) :

Mme EDE Amandine

Date d'affichage
26 mars 2024

Étai(en)t excusé(s) :

M. FOURNET Cyrille, M. GATUINGT Patrice, M. LABAT Benoît, Mme LABUXIÈRE Corinne, Mme LAGRASSE Marie-Laure, Mme MESPLÈDE Audrey

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

Mme WLUSEK Pierrette

et publication du

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire, M. Henri BEDAT, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le 27 février 2024

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	117 734,56
- un excédent reporté de :	9 777,29
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	127 511,85
- un déficit d'investissement de :	22 380,83
- un déficit des restes à réaliser de :	79 797,00
Soit un besoin de financement de :	102 177,83

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	127 511,85
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	102 177,83
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	25 334,02
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	22 380,83

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Saint-Vincent-de-Paul



le Maire, **BEDAT Henri**

le(s) secrétaire(s) de séance